

Bonjour à toutes et à tous,

Nouvelle équipe SNTF-FO et actualités

Fin janvier lors d'un **congrès extraordinaire**, les adhérents et membres actifs du SNTF-FO ont renouvelés les mandats. Ont été élus :

secrétaire général : Dominique PAQUET

secrétaires généraux adjoints :

Laurent DELANNOY

Alexis HACHETTE

Pascal POTART

trésorier : Laurent GUILBAUD

Les dossiers à gérer ne manquent pas.



En absence d'un dialogue sincère et ouvert avec la Direction et avec la réduction à zéro des marges de manœuvre dans les discussions, le SNTF-FO ne pouvait pas continuer à siéger. Pourquoi faire croire aux personnels que nous sommes en mesure de les défendre alors que la Direction ne veut pas faire vivre un vrai dialogue social ?

Ce constat est fait par les autres organisations syndicales de l'intersyndicale nationale du secteur public.

Le secteur privé est en train de vivre la même situation (convention collective nationale, CCE, etc.).

Pire, la Direction modifie sur le fond des textes débattus, ou décide unilatéralement et

Calendrier SNTF-FO 2018

Il est sorti et il est **maintenant accessible sur sn tf-onf.fr**. Les adhérents SNTF-FO 2017 l'ont reçu en janvier avec les vœux du secrétaire général (par intérim).

Les **grilles indiciaires des corps techniques** ont été mises à jour (sauf pour le transfert primes/+4 points IM d'un corps...).

La **grille des primes** récapitule les montants minimum et maximum pour chaque classement

applique des décisions aux impacts pathogènes très forts pour les personnels sans passer par les instances représentatives des personnels (IRP).

L'intersyndicale a fort à faire pour alerter de ces dérives et des risques très graves générés par ces décisions.



Vient aussi dans l'agenda de vos représentants la **préparation des élections générales du 6 décembre 2018 pour toute la Fonction Publique** (tous mandats). Beaucoup de questions se posent dans la situation actuelle.



Nous constatons que **la désinformation ONF l'emporte sur l'information** :

- stabilité des effectifs dans le budget 2018 **versus** décision « discrète » de ne pas utiliser toutes ces possibilités d'emplois,
- rencontre entre l'ANACT et l'intersyndicale ONF (privé-public) le 19/12/17 sans la présence de représentants de la DG et en dehors de la structure ONF **versus** toutes les OS ont quitté la salle en rejetant toutes les demandes de l'ANACT.

L'équipe du SNTF-FO

de poste, suite à l'application du RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel), avec ses deux parties : IFSE et CIA.

Le détail (connu) de l'éventail des montants par grade a été détaillé dans le n°183 de Info Adhérents SNTF-FO (voir au dos).

L GUILBAUD

Le SNTF-FO défend un projet pour l'ONF, à lire sur Intraforêt : Accueil > Pages d'information syndicale > SNTF-FO > Sommaire.

Inutile de casser l'ONF actuel pour un avenir des plus incertain. Nous préférons **renforcer l'EPIC dérogatoire qui existe et qui a une raison d'être.**

La gestion multifonctionnelle des forêts publiques passe par un financement durable pour chacune des aménités du bien collectif qu'est la forêt publique. Il permet alors de réaliser ces missions **avec des moyens à la hauteur des enjeux sociétaux.**

La forêt n'est pas compatible avec la spécialisation qui conduit à des impasses. Il n'est pas possible de cantonner les forêts productives d'un côté, la biodiversité de l'autre, plus loin le paysage, puis le filtrage de l'air, celui de l'eau potable, etc. C'est un ensemble pour lequel l'équilibre de toutes ces fonctions doit être l'objectif. L'impasse de la spécialisation se pose de la même façon pour... les métiers à l'ONF.

Le montant de la cotisation génère un **crédit d'impôt sur les revenus pour 66 % de son montant** (dans la limite de 1% du montant du revenu brut). Il réduit le montant de l'impôt à régler ou est restitué pour la partie qui dépasse l'impôt dû, ce qui peut aller jusqu'à son remboursement complet si vous êtes non imposable.

grade	Montant de la cotisation	Crédit d'impôt	Reste à charge
TF	95€	62,70€	32,30€
TFP	110€	72,60€	37,40€
CTF	140€	92,40€	47,60€
CATE	160€	105,60€	54,40€
IAE	160€	105,60€	54,40€
retraité	60€	39,60€	20,40€

En cas de déduction des frais réels (au lieu de l'abattement de 10%), le montant de la cotisation syndicale est à inclure intégralement dans ces frais.

Pour les fonctionnaires comme pour les contractuels, merci de retenir le grade correspondant à votre situation.

Envoyer le coupon ci-dessous renseigné et accompagné de votre règlement par chèque (à l'ordre du SNTF-FO) à l'adresse :

GUILBAUD Laurent – SNTF-FO 7 RUE PH BERGER 90000 BELFORT

X-----X-----X-----X-----X-----X-----X-----X-----X-----X-----X-----

SYNDICAT **N**ATIONAL DES PERSONNELS **T**ECHNIQUES **F**ORESTIERS - **FO**

ADHESION 2018

COTISATION ANNUELLE >>

NOM : Prénom :

adresse postale :

tel. :

n° agence :

adresse courriel ⑦

- conserver l'adresse actuellement utilisée
- ne désire pas recevoir Info Adhérents
- changement ↗ inscription ↗

- TF 95 €
- TFP 110 €
- CTF 140 €
- CATE 160 €
- IAE 160 €
- retraité 60 €

T partiel % €

- demi-tarif si :
- 1^{ère} adhésion**
 - stagiaire**
 - CLM/CLD**